

***A L'ATTENTION DES RESIDENTS, DES MEMBRES DU PERSONNEL
ET DES FAMILLES.***

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Concerne : sorties des résidents à l'extérieur.

Par la présente, je vous informe que le conseil interne de gestion de crise a décidé de permettre la sortie de résidents à partir du mercredi 24 juin.

Il faut savoir qu'une directive de Madame la Ministre suggère aux établissements d'augmenter le processus de déconfinement notamment pour les visites et les sorties à partir du 1^{er} juillet tout en laissant à la direction la possibilité d'avancer ou de reculer partiellement ce moment.

C'est dans ce contexte qu'il a été décidé de ne pas changer momentanément l'organisation des visites avant le 29 juin. Par contre, à dater du mercredi 24 juin, les résidents pourront sortir de l'établissement MAIS en respectant au maximum la procédure suivante conforme aux consignes ministérielles, à savoir :

- Sorties autorisées entre 10h00 et 17h30 (une dérogation est possible via une demande préalable à Françoise DUBLET ou Pascal TAVIER par téléphone ou par mail au mrs.lacharmille@skynet.be).
- Obligation de se laver les mains au gel en entrant et en sortant (cela vaut aussi pour l'accompagnateur éventuel).
- Obligation de compléter précisément le registre de mouvements placé à l'accueil.
- Obligation de porter un masque et de respecter les gestes de protection (éternuer dans le coude, éviter les embrassades et

poignées de mains, utiliser un mouchoir en papier et le jeter, respecter la distanciation sociale d'1m50, se laver régulièrement les mains).

Le comité interne de gestion de crise insiste pour le respect absolu de cette procédure et demande aux accompagnateurs éventuels d'y être aussi attentifs. Il s'agit d'une question importante de responsabilisation.

D'autres avis compléteront celui-ci dans les prochaines étapes de déconfinement que nous voulons pertinent, efficace et cohérent.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de toute ma considération.

Pascal TAVIER,
Directeur.

PS : pour les résidents, des masques fournis par la commune sont disponibles à l'accueil.